

**Fiche de Données de  
Sécurité**  
**PRO-MIX® Farine d'os  
BloomBoost<sup>MC</sup> à base  
ORGANIQUE 4-10-0**



<b>1. Identification</b>	
Nom du produit	PRO-MIX® Farine d'os BloomBoost <sup>MC</sup> à base ORGANIQUE 4-10-0
Code du produit	4946520
Autres moyens d'identification	
Usage recommandé et restriction d'utilisation	Engrais pour plante
Fabricant	Premier Tech Home & Garden Inc 1, avenue Premier Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6C1 CANADA  Tél. (418) 863-7878 <a href="http://www.pthomeandgarden.com">www.pthomeandgarden.com</a>
Numéro de téléphone en cas d'urgence	1-800-268-2806

<b>2. Identification des dangers</b>	
Résumé	Éviter le contact avec les yeux. Ne pas respirer les poussières. Ne pas ingérer. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition cette FDS ou l'étiquette. Porter un appareil de protection des yeux, des gants et autres vêtements de protection qui sont adaptés à la tâche à exécuter et aux risques encourus.
<b>SIMDUT 2015/SGH/OSHA HCS 2012</b>	
	Sensibilisation respiratoire (Catégorie 1) Sensibilisation cutanée (Catégorie 1) Cancérogénicité (Catégorie 1)
<b>DANGER</b>	
H350 : Peut provoquer le cancer des poumons par inhalation de la poussière	
H373 : Risque présumé d'effets graves pour le système respiratoire à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	
P201 : Se procurer les instructions avant utilisation.	
P202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.	
P260 : Ne pas respirer les poussières.	
P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.	
P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.	
P284 : Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.	
P308+P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.	
P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.	
P333+P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.	
P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.	

P342+P311 : En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 : Garder sous clef.

P501 : Éliminer le contenu dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### 3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	CAS	Teneur en % en masse
Silice cristalline, Quartz	14808-60-7	0.1 - 1 %

**Note:** La plage de concentrations réelle des ingrédients est retenue en tant que secret industriel par le fabricant. Les composants non répertoriés ne sont pas dangereux ou sont inférieurs aux limites à déclarer.

### 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	Déplacer la victime à l'air frais. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
<b>Voie cutanée</b>	Laver la peau à l'eau tiède et au savon doux. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
<b>Voie oculaire</b>	Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Soulever les paupières pour rincer correctement. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	NE PAS FAIRE VOMIR, sauf lorsque recommandé par du personnel médical. Si la victime est consciente rincer la bouche avec de l'eau et donner 1 à 2 verres d'eau. Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente ou convulsive. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
<b>Autre</b>	Aucune information supplémentaire.
<b>Symptômes</b>	Le contact direct peut causer une irritation temporaire des yeux.
<b>Note au médecin</b>	Appliquer un traitement symptomatique et de soutien.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser un agent extincteur approprié pour les feux environnants.
<b>Dangers spécifiques du produit</b>	Aucun danger répertorié.
<b>Équipements de protection spéciaux</b>	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).
<b>Précautions spéciales pour les pompiers</b>	Aucune information supplémentaire.


### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche.
<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Aucun danger immédiat pour l'environnement.
<b>Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage</b>	Bien aérer l'endroit. Racler et pelleter le résidu puis le déposer dans un contenant approprié. Terminer le nettoyage en rinçant à l'eau la surface contaminée.

### 7. Manutention et stockage

<b>Précautions à prendre pour assurer la maintenance dans des conditions de sécurité</b>	Utiliser dans un endroit bien aéré. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas respirer les poussières. Porter un appareil de protection des yeux, des gants et autres vêtements de protection qui sont adaptés à la tâche à exécuter et aux risques encourus. Garder les contenants bien fermés entre les usages. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Bien se laver après la manipulation.
<b>Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles</b>	Conserver le contenant proprement étiqueté bien fermé dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart de toute substance incompatible (voir section 10). Tenir à l'écart de la nourriture et de la boisson. Tenir à l'abri de l'humidité.
<b>Température de stockage</b>	<50°C (122°F)

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

<b>Danger immédiat pour la vie ou la santé</b>	Silice cristalline, quartz : 50 mg/m <sup>3</sup> .			
Silice cristalline, Quartz	VEMP (8h)	Poussière respirable	0.025 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH , BC
		Poussière respirable	0.05 mg/m <sup>3</sup>	RSST
		Poussière respirable	0.1 mg/m <sup>3</sup>	ON
<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Prévoir une ventilation mécanique (locale ou générale) suffisante afin de garder les concentrations de poussières sous leurs limites d'exposition respectives.			
<b>Mesures de protection individuelle</b>				
<b>Yeux</b>	En milieu de travail, porter des lunettes de protection avec écrans latéraux. Cependant, le port de lunette monocoque est recommandé si le produit est utilisé de manière à générer des niveaux élevés de poussières.			
<b>Mains</b>	En cas de contact prolongé avec la peau porter des gants de néoprène ou de nitrile.			
<b>Peau</b>	L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus. Porter des vêtements de travail normaux couvrant les bras et les jambes conformément aux directives de votre employeur. Au besoin, porter un tablier ou une combinaison de protection.			
<b>Voies respiratoires</b>	Une protection respiratoire n'est pas requise en usage normal. Si les conditions dans les lieux de travail exigent le port d'un respirateur, il est nécessaire de suivre un programme de protection respiratoire. De plus, les appareils de protection respiratoire (APR) doivent être choisis, ajustés, entretenus et inspectés conformément à la réglementation et aux normes 29 CFR 1910.134 (OSHA), ANSI Z88.2 ou CSA Z 94.11 (Canada) et approuvés par NIOSH/MSHA. En cas de ventilation insuffisante ou dans un endroit bas ou fermé porter un demi-masque ou un masque facial complet avec des cartouches pour les vapeurs organiques munies d'un filtre à particule P100.			
<b>Pieds</b>	Non requis en usage normal.			
				
Lunettes de sécurité				

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>État physique</b>	Solide (Granules)	<b>Inflammabilité</b>	Ininflammable
----------------------	-------------------	-----------------------	---------------

Couleur	Brun	Limite d'inflammabilité	S.O.
Odeur	Terreux	Point d'éclair	S.O.
Seuil olfactif	S.O.	Température d'auto-inflammation	S.O.
pH	N.Det.	Sensibilité aux charges électrostatiques	S.O.
Point de fusion	S.O.	Sensibilité aux chocs et/ou à la friction	S.O.
Point de congélation	S.O.	Densité de vapeur	S.O. (Air = 1)
Point d'ébullition	S.O.	Densité relative	S.O. (Eau = 1)
Solubilité	S.O.	Coefficient de partage n-octanol/eau	S.O.
Taux d'évaporation	S.O.	Température de décomposition	S.O.
Tension de vapeur	S.O.	Viscosité	S.O.
% en poids de volatilité	S.O.	Masse moléculaire	S.O.
COV (g/L)	N.Dis.	% Volume volatil (COV)	N.Dis.
COV (lbs/gal)	N.Dis.	% Poids volatil (COV)	N.Dis.
N.Dis.: Non disponible    S.O.: Sans Objet    N.Det.: Non déterminé    N.Ét.: Non établi			

## 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucune réactivité anticipée.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
Risque de réactions dangereuses (incluant les polymérisations)	Une réaction dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Tenir à l'abri de l'humidité. Éviter le contact avec les substances incompatibles.
Matériaux incompatibles	Oxydants forts, acides forts, alcalis, hypochlorites.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition.

## 11. Données toxicologiques


Mesures numériques de la toxicité	Silice cristalline, Quartz Ingestion 15000 mg/kg Humain			
	500 mg/kg Rat			DL50
Voies d'exposition probables	Peau, yeux, inhalation.			
Effets retardés, immédiats et chroniques	<b>Voie oculaire</b>	Le contact direct peut causer une irritation temporaire des yeux.		
	<b>Voie cutanée</b>	Le contact répété ou prolongé peut causer un assèchement de la peau et une irritation.		
	<b>Voie respiratoire</b>	Les poussières peuvent irriter la gorge et le système respiratoire et provoquer une toux. Peut provoquer une réaction allergique des voies respiratoires avec des symptômes similaires à l'asthme comme la respiration sifflante et une oppression thoracique.		
	<b>Voie orale</b>	Aucun effet négatif attendu en petite quantité. Peut causer une perturbation gastrique.		
	<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Peut causer une réaction allergique de la peau et des voies respiratoires.		
<b>Classification CIRC / NTP</b>	<b>Nom chimique</b>	<b>CIRC NTP</b>		
	Silice cristalline, Quartz	1 K		

	<p>CIRC : 1- Cancérogène; 2A- Probablement cancérogène; 2B- Peut-être cancérogène. NTP : K- Reconnu comme étant cancérogène; R- Raisonnablement soupçonné comme étant cancérogène.</p> <p><b>Cancérogénicité</b> La silice cristalline (CAS no 14808-60-7) peut causer le cancer du poumon seulement sous forme de poussières de tailles alvéolaires (particules respirables en suspension dans l'air). Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.</p> <p><b>Mutagène</b> Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0,1% ne sont pas connus pour causer des effets mutagènes.</p> <p><b>Toxicité sur la reproduction</b> Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0,1% ne sont pas connus pour causer des effets sur la reproduction.</p> <p><b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b> Aucun organe cible n'a été répertorié.</p> <p><b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b> Le système respiratoire.</p>
<b>Effets d'interaction</b>	Aucune information disponible.
<b>Autres informations</b>	Aucune information supplémentaire.

## 12. Données écologiques

<b>Toxicité écologique</b>	Poisson CL50 N.Av.
<b>Persistance</b>	Les composés inorganiques persistent indéfiniment dans l'environnement ou s'intègrent aux systèmes biologiques.
<b>Dégradabilité</b>	L'expression biodégradabilité, comme tel, ne s'applique pas aux composés inorganiques.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucun potentiel de bioaccumulation.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Le produit est un mélange dont certains ingrédients ont une très grande mobilité dans le sol, alors que d'autres ingrédients ont une mobilité modérée dans le sol.
<b>Autres effets nocifs</b>	Le produit n'appauvrit pas la couche d'ozone.

## 13. Données sur l'élimination

	<p><b>Contenant</b> Important! Éviter la génération de déchets. Utiliser en entier. Les contenants vides peuvent être retraités (recyclés) partout où il y a un programme de récupération. Se conformer à la réglementation municipale, provinciale et fédérale. Si nécessaire, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.</p>
---	---

## 14. Informations relatives au transport

<b>Numéro ONU</b>	UN N/A
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Non réglementé par le TMD (Canada) et le 49 CFR DOT (USA).
<b>Dangers environnementaux</b>	Ce produit ne contient pas de polluant marin.
<b>Précautions spéciales pour l'utilisateur</b>	Aucune information disponible.

<b>TMD - Transport des marchandises dangereuses (Canada &amp; US DOT)</b>	
<b>Classe(s) relative(s) au transport</b>	Non réglementé
<b>Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>Guide des mesures d'urgence 2020</b>	<a href="#">N/A</a>
<b>IMO/IMDG - Transport Maritime International</b>	
<b>Classification</b>	Non réglementé
<b>IATA - Association Aérienne internationale de Transport</b>	
<b>Classification</b>	Non réglementé
La présente classification relative au transport est fournie à titre de service à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. De plus, si une exemption domestique existe, il est de la responsabilité de l'expéditeur de définir l'application de celle-ci.	

## 15. Informations sur la réglementation

### CANADA

Nom chimique	CAS	LCPE	LIS	LES	INRP
Silice cristalline, Quartz	14808-60-7		X		

- LCPE : Substances toxiques au sens de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
- LIS : Inventaire de la liste intérieure des substances
- LES : Inventaire de la liste extérieure des substances
- INRP : Inventaire national des rejets de polluants du Canada

### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Nom chimique	CAS	TSCA	CER CLA	EPCRA 313	EPCRA 302/304	CAA 112(b) HON	CAA 112(b) HAP	CAA 112(r)	CWA 311	CWA Prio.
Silice cristalline, Quartz	14808- 60-7	X								


- TSCA : Toxic Substance Control Act
- CERCLA : Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act list of hazardous substances
- EPCRA 313 : Emergency Planning and Community Right-to-Know Act, Section 313 Toxic Chemicals
- EPCRA 302/304 : Emergency Planning and Community Right-to-Know Act, Section 302/304 Extremely Hazardous Substances
- CAA 112(b) HON : Clean Air Act - Hazardous Organic National Emission Standard for Hazardous Air Pollutant
- CAA 112(b) HAP : Clean Air Act - Hazardous Air Pollutants lists pollutants
- CAA 112(r) : Clean Air Act - Regulated Chemicals for Accidental Release Prevention
- CWA 311 : Clean Water Act - List of Hazardous Substances
- CWA Priority : Clean Water Act - Priority Pollutant list

### Proposition 65 de l'État de la Californie

Nom chimique	CAS	Cancer	Toxicité sur la reproduction et le développement
Silice cristalline, Quartz	14808-60-7	X	

<b>Autres réglementations</b>	- Californie Proposition 65 : Silice cristalline, quartz (particules respirables en suspension dans l'air).
	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start;"> <div style="text-align: center;"> <p><b>HMIS</b></p> </div> <div style="text-align: center;"> <p><b>NFPA</b></p> </div> </div>

## 16. Autres informations

<b>Date (AAAA-MM-JJ)</b>	Premier Tech Home & Garden Inc 2025-10-29
<b>Version</b>	01
<b>Autres informations</b>	<p><b>RÉFÉRENCES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service du répertoire toxicologique de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), <a href="https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr">https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr</a></li> <li>- Haz-Map, Information on Hazardous Chemicals and Occupational Diseases, <a href="https://haz-map.com">https://haz-map.com</a></li> <li>- The National Center for Biotechnology Information, National Institutes of Health (NIH), U.S. National Library of Medicine, <a href="https://pubchem.ncbi.nlm.nih.gov">https://pubchem.ncbi.nlm.nih.gov</a></li> </ul> <p>ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists  AIHA: American Industrial Hygiene Association  HMIS: Hazardous Materials Identification System  NFPA: National Fire Protection Association  OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA)  NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health  NTP: National Toxicology Program  RSST: Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Québec)  CIRC: Centre international de recherche sur le cancer  DIVS: Danger immédiat pour la vie ou la santé  SGH: Système général harmonisé  SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail  VECD: Valeur d'exposition de courte durée (15 min)  VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée</p>
Produit par  Une vision globale de la prévention!	<p>Au meilleur de nos connaissances, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, ni Système Préventis, ni le fournisseur susmentionné, ni aucune de ses sociétés ne peuvent être tenus responsables, en tout ou en partie, de l'exactitude ou du caractère exhaustif des renseignements contenus dans ce document. L'utilisateur est en définitive seul responsable de déterminer si le produit convient à l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.</p>